

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Séance du 28 novembre 2022

DELIBERATION N°5/2022

BUDGET PRIMITIF 2023

**Nombre de  
conseillers : 10**

**Présents : 6**

**Pouvoirs : 0**

**Votants : 6**

L'an deux mille vingt-deux, le 28 novembre à 18h, le Comité des écoles légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Saint-Georges-sur-Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER, Président du Conseil d'Administration

Date de convocation : 10 novembre 2022

Etaient présents : M. Jacky GAULLIER, Mme Françoise MAILLY, Mme Marie DEPEINT, Mme Christine RONCERAY, Mme CROUZET, Mme BLANPAIN

Absents ou excusés : Mme Virginie CARTON, M Christian JAMINAIS, Mme CHABOCHE, Mme BLANGY

Secrétaire de séance : Mme Françoise MAILLY

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif pour l'année 2023. Ce dernier s'équilibre à 28 912, 00 € en section de fonctionnement et à 0 € en section d'investissement.

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2023 du budget de la Caisse des Ecoles

Pour extrait certifié conforme  
M le Président

Jacky GAULLIER (28190)



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.*

Date de mise en ligne : - 2 DEC. 2022